

transfert

0034982



**COHERIS**  
Société Anonyme au capital de 2 245 230 euros  
Siège social : 40, rue de l'Est - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
**399 467 927 RCS NANTERRE**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 29 JANVIER 2009**



L'an deux mille neuf,

Le vingt-neuf janvier,

A seize heures,

Les administrateurs de la société COHERIS se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont présents :

- Arnaud CREPUT  
Fabrice ROUX
- Claude LECLERCQ
- Marc STANCIU

Monsieur Hervé MARCHYLLIE, absent, a donné pouvoir à Monsieur Arnaud CREPUT pour le représenter.

Monsieur Philippe STROSSER, ne pouvant se rendre dans les locaux de la société COHERIS S.A, participe néanmoins au Conseil en conférence téléphonique. Il est donc réputé présent pour le calcul du quorum et de la majorité conformément à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Juan Manuel MIRANDA, délégué du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqué, est présent. Frédéric POIRIER, délégué du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqué est absent et a donné pouvoir à Monsieur Olivier MINARD, également membre du Comité d'Entreprise, pour le représenter.

Jean-François COLOMES, représentant la société EREC ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent. Léon LEWKOWICZ, représentant la société MAZARS, Commissaires aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Fabrice ROUX préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Arnaud CREPUT remplit les fonctions de secrétaire.

Sophie DOMERGUE, juriste de la société, assiste au Conseil.

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion,
- Arrêté et Publication du chiffre d'affaires 2008,
- Présentation du budget 2009,
- Information et consultation concernant le transfert du siège social de COHERIS S.A et le regroupement des sites de COHERIS S.A. et COHERIS HARRY,
- Information concernant les entités sous surveillance
  - o réorganisation de la société COHERIS Switzerland,
  - o évolution de l'activité de la société COHERIS Infocat,
  - o évolution de l'activité de COHERIS Rhône Alpes,
- Information concernant le projet de LMBO,
- Information concernant la procédure d'enquête de l'AMF,
- Information concernant le projet de regroupement des sociétés DATAEXPRESSO, COHERIS HARRY, COHERIS FDV et COHERIS S.A,
- Information concernant la loi du 3 juillet 2008 en matière de rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Proposition concernant l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions,
- Questions diverses.

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

### **I. ARRETE ET PUBLICATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ANNEE 2008**

Le Président présente et commente le chiffre d'affaire de l'année 2008.

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'ensemble du groupe s'établit à 32,18 Millions d'Euros. L'activité a été meilleure au 2<sup>nd</sup> semestre de l'année 2008 qu'au 1<sup>er</sup> semestre. Le Président commente le chiffre d'affaire réalisé par les différentes entités du groupe

#### **Global Services .**

Les activités de Global Services sont en croissance de 3,2% en 2008 par rapport à 2007. Bonne croissance de 15% sur Paris (ESP1) . le chiffre d'affaires est toutefois en dessous du point mort.

Sur Lyon (ESR7), le chiffre d'affaires est en décroissance de 5% Après un premier semestre difficile, l'activité s'est nettement redressée depuis le mois de septembre.

#### **Software :**

Les activités de CRM sont stables par rapport à 2007 à 17,34 M€.

L'entité CRM1 (Coharis CRM Paris) affiche la meilleure croissance +10% (licences +8%).

L'entité FDV (Coharis FDV) est en décroissance de 4%, due à la baisse des ventes de licences (-16%). Compte tenu de la réorganisation de cette activité au cours du premier semestre et du départ de Bernard Demars, cette activité a bien résisté.

Les entités Coharis Switzerland (Coharis CRM Suisse) et CRM7 (Lyon) sont en nette décroissance. L'activité sur Lyon offre de bonnes perspectives avec la signature de deux

belles affaires (Grand Lyon et Thuasne) en fin d'exercice 2008. L'entité suisse doit faire l'objet d'une restructuration compte tenu de la faiblesse récurrente des ventes.

Les activités de BI sont en légère décroissance. Coheris Harry affiche une décroissance de 2% mais montre toutefois de belles promesses avec de bonnes ventes de licences au deuxième semestre et une nouvelle organisation qui a fait ses preuves depuis le mois de juin. L'activité SPAD Datamining est stable par rapport à 2007

## **II. PRESENTATION DU BUDGET 2009**

Le Président indique qu'un budget pour l'année 2009 a été établi dans le cadre du projet de LMBO. Un scénario prudent a été retenu pour la présentation aux banques.

Le budget qui servira à piloter l'exercice 2009 est en cours de finalisation et sera présenté au prochain Conseil le 12 mars 2009.

## **III. INFORMATION ET CONSULTATION CONCERNANT LE TRANSFERT DU SIEGE DE COHERIS S.A ET LE REGROUPEMENT DES SITES DE COHERIS S.A ET COHERIS HARRY**

Le Président informe le Conseil d'Administration d'un projet de transfert du siège de COHERIS S.A vers de nouveaux locaux situés à Suresnes au 22 quai Gallieni.

L'objectif poursuivi est de regrouper les sites de COHERIS S.A et COHERIS HARRY afin de renforcer les synergies entre les équipes et de faciliter les échanges d'information.

Il s'agit de locaux récents et en très bon état comprenant :

- Deux surfaces à usage de bureaux cloisonnées, situées :
  1. au troisième étage (côté Seine lot 30 et côté jardin lot 31), de 1.670 m<sup>2</sup> environ, *incidence parties communes comprises*
  2. au deuxième étage (côté Seine partie du lot 20), de 451 m<sup>2</sup> environ, *incidence parties communes comprises*
- Soixante (60) emplacements de stationnement en sous-sol
- Un local d'archives en sous-sol de 50 m<sup>2</sup> environ

Le loyer annuel de base est fixé à 531 620 €/HT/HC/AN (parkings + archives comprises)

Le regroupement des deux sites dans les mêmes locaux permettra également de réaliser des économies d'échelle en diminuant les coûts liés au double loyer et aux charges et aux frais généraux.

L'économie réalisée en regroupant les sites sera de l'ordre de 215 000 Euros par an à partir de l'année 2010 sur le loyer sans compter les économies attendues sur le poste services généraux.

Enfin, les nouveaux locaux, beaucoup plus récents, permettront de dynamiser l'image du groupe COHERIS.

Les locaux pourraient être mis à disposition de COHERIS dès le 15 avril 2009. En revanche, la date du 1<sup>er</sup> loyer est fixée au 15 octobre 2009, ce qui représente une économie de 6 mois de loyer.

Le bail de COHERIS S.A expirant au 30 septembre 2009, le déménagement pourrait intervenir dans le courant de l'été 2009.

Le Président précise que le site de la société COHERIS FDV, à Cergy, est maintenu. En revanche, quelques ingénieurs commerciaux de la société COHERIS FDV pourraient être affectés à Suresnes. Le bail concernant les locaux du 1<sup>er</sup> étage, non utilisés, a été résilié.

Le Président informe les administrateurs qu'il envisage de trouver des sous-locataires pour la durée du bail de Courbevoie restante afin d'économiser des frais de double loyer

Dans ces conditions, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité le projet de transfert du siège social de COHERIS S.A. du 40 rue de l'Est- 92100 Boulogne Billancourt vers le 22 Quai Gallieni à Suresnes et donne pouvoir au Président pour effectuer toutes les formalités légales de publication.

#### **IV. INFORMATION CONCERNANT LES ENTITES SOUS SURVEILLANCE**

##### **COHERIS Rhône Alpes :**

ESR 7 : le chiffre d'affaire en 2008 a légèrement diminué passant de 3,2 à 3 Millions d'Euros.

L'agence de Lyon a souffert d'un taux d'activité très faible sur les 9 premiers mois de l'année malgré d'importants efforts de renforcement de la structure (Commerce, recrutement).

Il avait été décidé en septembre de réorganiser cette activité en réduisant la structure (mutualisation de la direction technique entre Paris et Lyon), arrêt des périodes d'essai des collaborateurs en inter-contrat et d'un commercial.

Depuis le mois d'octobre 2008, le chiffre d'affaires de l'établissement de Lyon a nettement augmenté, le taux d'activité a été optimisé (88% sur le dernier trimestre). En conséquence les marges ont été rétablies.

CRM 7 : de nouveaux projets viennent d'être signés (Thuausne, Le grand Lyon). Ces projets porteront principalement effet sur 2009.

##### **INFOCAT :**

Le chiffre d'affaire réalisé est de 987.000 Euros en 2008. A la baisse de l'activité déjà observée au premier semestre 2008 se sont ajoutées la crise qui a particulièrement affecté le secteur bancaire de Londres (qui est le principal marché d'InfoCat) et la chute du cours de la Livre Sterling. Cette activité est en baisse de + de 40% (en Euros) En conséquence, il sera nécessaire à la clôture des comptes d'envisager une dépréciation totale de l'écart d'acquisition (566 k€).

Le projet de LMBO n'est plus à l'ordre du jour.

En raison de l'absence de synergie entre COHERIS INFOCAT et le reste du groupe, il est envisagé, sous peu, de céder ou fermer la société COHERIS INFOCAT si aucun signe d'amélioration n'est observé à très court terme.

#### **V. INFORMATION CONCERNANT LE PROJET DE LMBO**

Les discussions avec les investisseurs potentiels sont toujours en cours.

Le Président et Monsieur Arnaud CREPUT ont rencontré le fonds d'investissement ACTEM (filiale de la société Natixis spécialisée dans les LMBO). Ces derniers devraient prochainement faire une offre.

Le fonds D&P avait également fait une offre avec un prix d'OPA à 2,20 Euros par action, ce qui, pour le moment, a été jugé insuffisant pour garantir le succès de l'opération.

#### **VI. INFORMATION CONCERNANT LA PROCEDURE D'ENQUETE DE L'AMF**

Dans le cadre de l'enquête diligentée par l'AMF le 21 août 2008, sur le marché du titre COHERIS ATIX, le Président a été auditionné le 28 janvier 2009 pendant 4 heures.

Le Président n'était pas assisté d'avocat, ni de conseils. En effet, à ce stade de la procédure, aucune sanction ne peut être prise.

A la fin de l'audition, le Président a signé un Procès-verbal mais n'a pu en obtenir une copie car ce document est conservé par l'AMF.

Le rapport final de l'AMF devrait être déposé à la fin du mois de mars 2009. Ce rapport sera transmis à une commission qui devra statuer et décider au choix :

- de clore le dossier ;
- ou de procéder à une nouvelle enquête.

Des sanctions ne pourraient être prises qu'à l'issue de cette seconde enquête.

#### **VII. INFORMATION CONCERNANT LE PROJET DE REGROUPEMENT DES SOCIETES COHERIS S.A, DATAEXPRESSO, COHERIS HARRY, COHERIS FDV**

Le Président informe les administrateurs que la 3<sup>ème</sup> partie de l'earn-out de Monsieur Paul LANDUCCI a été payée au début de l'exercice 2009.

La société COHERIS S.A étant désormais propriétaire de l'ensemble des actions de la société COHERIS HARRY, il peut être envisagé une fusion entre les sociétés COHERIS S.A, COHERIS HARRY, COHERIS FDV et DATAEXPRESSO.

La fusion aurait lieu par transmission universelle du patrimoine des sociétés absorbées vers la société absorbante (COHERIS S.A.).

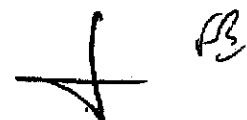
Cette décision devra être prise dans le courant de l'exercice pour porter effet sur 2009.

#### **VIII. INFORMATION CONCERNANT LA LOI DU 3 JUILLET 2008 EN MATIERE DE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Le Président informe les administrateurs des modifications apportées par la loi du 3 juillet 2008 et des recommandations présentées par le MEDEF et l'AFEP le 6 octobre 2008 concernant :

- 1 Les conditions de cumul entre un mandat social et un contrat de travail ;
2. les indemnités de départ perçues par les dirigeants
3. l'attribution d'options ou d'actions à des dirigeants
4. la transparence des rémunérations ;
5. le renforcement de l'encadrement des régimes de retraite supplémentaire ;
6. la création d'un Comité d'Audit.

Toutes les recommandations de l'AFEP et du MEDEF sont en pratique déjà appliquées par COHERIS S.A à l'exception de la création du Comité d'Audit.



Les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité d'adopter les recommandations du MEDEF et de l'AFEP et de créer, en conséquence, un Comité d'Audit, présidé par un administrateur indépendant.

#### **IX. PROPOSITION CONCERNANT L'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES**

Le Président indique qu'il a l'intention d'attribuer des actions gratuites en substitution au versement de primes, aux cadres méritants et, notamment, à Messieurs Pierre Ausset et Tom Pertsekcs, afin de les récompenser des efforts fournis au cours de l'année 2008.

Claude LECLERCQ et Philippe STROSSER estiment qu'il n'est pas opportun d'attribuer des actions gratuites actuellement. Le versement d'une prime exceptionnelle leur permettant éventuellement d'acheter des actions sur le marché est préférable. Le versement d'un abondement dans le cadre du FCPE COHERIS Actionnariat pourrait également être une bonne alternative.

#### **X. QUESTIONS DIVERSES**

Le Président informe les administrateurs que l'audience de jugement concernant le dossier COFACE aura lieu le 6 février 2009.

L'avenant au protocole d'accord en date du 24 mars 2007 prévoit que les sommes recouvrées nettes de frais de justice dans le cadre du litige COFACE pourront s'ajouter au prix de l'earn-out jusqu'au 31 décembre 2010.

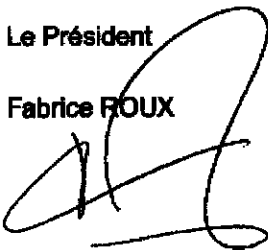
Au-delà de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le litige COFACE n'aura aucune incidence sur le paiement de l'earn-out.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

Le Président

Fabrice ROUX



L'Administrateur



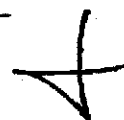
**COHERIS**

**Société anonyme au capital de 2 245 230 €  
Siège social : 40, rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt  
399 467 927 R.C.S. Nanterre**

**Chiffres d'affaires consolidés comparés**

	Millions d'euros	
	2008	2007
Premier trimestre	7,46	8,08
Deuxième trimestre	7,88	7,96
Troisième trimestre	8,05	7,34
Quatrième trimestre	8,99	9,18
<b>Total sur 9 mois</b>	<b>32,18</b>	<b>32,56</b>

**Note :** Chiffre d'affaires intégrant celui de la société SPAD consolidée le 1<sup>er</sup> mars 2007 à hauteur de 1,27 M€ pour l'année 2008 et à hauteur de 1,32 M€ en 2007.

\_\_\_\_\_  KR